

## CONSEIL DU 6<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT DE PARIS

### **Vœu relatif à la création d'une « Rue aux écoles » dans le 6<sup>e</sup> Déposé par Céline Hervieu, Conseillère du 6<sup>e</sup> arrondissement, Conseillère de Paris et François Comet, Conseiller du 6<sup>e</sup> arrondissement**

- Considérant le développement des projets de « Rue aux écoles » proposés par la Mairie de Paris permettant de dédier une rue aux enfants, avec une circulation apaisée et de la végétalisation, afin de créer des îlots de fraîcheur, et des lieux de vie agréables, piétons et sécurisés.
- Considérant le fait que les écoles constituent le « cœur » du quartier et que le bien-être des enfants et des familles réside entre autres dans l'aménagement des lieux qu'ils et elles fréquentent quotidiennement.
- Considérant les exemples réussis de ces aménagements dans plusieurs arrondissements de la capitale, le 6<sup>e</sup> étant le seul à ne pas disposer de projet dans ce sens à ce jour.
- Considérant que la rue Saint Benoit est un axe mineur de circulation et qu'elle comporte un groupe scolaire très important, celui de Saint Benoit, avec une école maternelle, une école primaire, et le collège Jacques Prévert.
- Considérant le fait que cette rue permet de la plantation en pleine terre d'après l'étude réalisée par l'APUR et que plusieurs types de végétalisations différentes pourraient être envisagées pour en modifier le paysage.

**Céline Hervieu et François Comet émettent le vœu que la Mairie du 6<sup>e</sup> étudie la mise en œuvre d'une « Rue aux écoles » dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, rue Saint Benoit, sur la partie comprise entre la rue Jacob et la rue Guillaume Apollinaire.**